

Registre des déplacements

SEXUAL
EXPLOITATION
& ABUSE
TOGETHER
WE SAY
NO



Les travailleurs humanitaires ne doivent jamais avoir de relations sexuelles avec des enfants. Toute personne âgée de moins de 18 ans est un enfant.



Les travailleurs humanitaires ne doivent jamais utiliser les services de prostituées ou payer pour des relations sexuelles avec qui que ce soit - même si cela leur est proposé.



Nous ne devons jamais demander à quelqu'un des relations ou des faveurs sexuelles en échange d'un service.



Les règles s'appliquent à tout le monde, même à mes collègues ou à mon supérieur. Si j'en suis témoin, en entends parler ou le soupçonne, je dois le signaler. Je n'aurai pas de problèmes avec mon organisation.

Envoyez un signalement ici